

## Formation continue en vue de l'obtention du

### Brevet fédéral de diagnosticien(ne) d'automobiles

**INFORMATION** Nouvelle dans sa conception, cette formation continue répond aux exigences actuelles de la branche de l'automobile  
Les entreprises veulent pouvoir compter sur des personnes capables d'adapter constamment leurs connaissances et leur capacité, ainsi que de les mettre en œuvre.  
La formation continue est le seul moyen de consolider ses compétences et d'atteindre ainsi ses objectifs.  
Les diagnosticiens(nes) en automobiles sont des spécialistes à haute qualification technique tant en ce qui concerne la mécanique que dans les domaines électrique et électronique. Grâce à la formation supplémentaire acquise, ils peuvent assumer des fonctions de direction dans les garages. Ils établissent un diagnostic ciblé des véhicules et conseillent les clients avec compétence. Dans les garages relativement petits, ils effectuent eux-mêmes les réparations, alors que dans les entreprises plus grandes, ils donnent les instructions aux collaborateurs pour l'organisation du travail. Ils sont également habilités à former des apprentis.

**Saisissez l'opportunité** Vous voulez investir dans votre avenir professionnel ?

**Nous vous proposons une formation moderne** Le système de cours par domaine de compétence représente une orientation pédagogique moderne. Chaque module fait l'objet d'une évaluation finale dont la combinaison peut permettre l'obtention du brevet.

**Notre engagement** La conception et l'adaptation constante des cours garantissent l'acquisition d'un savoir répondant aux besoins présents et futurs.  
Afin d'atteindre ce but, l'UPSA Section Fribourg s'engage à :

- mandater des chargés de cours compétents, motivés et au bénéfice d'expérience pratique,
- mettre à disposition des locaux parfaitement adaptés,
- améliorer ce qui peut l'être,
- rendre l'acquisition des connaissances et compétences agréable.

**Pré-requis** Pour être admis aux cours, il est indispensable d'avoir terminé avec succès un apprentissage de :

- mécatronicien(ne) en automobiles «véhicules légers» ou «véhicules utilitaires»
- mécanicien(ne) d'automobiles «véhicules légers» ou «véhicules lourds»
- électricien(ne) d'automobiles ou électricien-électronicien en véhicules
- mécanicien(ne) en machines agricoles
- mécanicien(ne) machines de chantier
- mécanicien(ne) en maintenance d'automobiles

et être en emploi dans la branche.

**Brevet uniquement Condition** Pour obtenir le brevet, les candidats doivent justifier d'au moins deux ans de pratique après le CFC (3+2 ans pour le mécanicien de maintenance) et avoir réussi l'examen final interdisciplinaire et être en possession de l'attestation de formateur d'entreprise

**Durée de la formation** La durée des études est de 3 ans (soit 7 domaines de compétence).

## **Cours modulaire Formation continue** **Brevet Fédéral de diagnosticien(ne) d'automobiles**

**Début des cours** **Mardi 29 août 2023 à 19h (information)**

**Jours des cours** Mardi de 19h30 à 21h30  
 Samedi de 08h00 à 12h00  
**(pratique)** Environ 5-7 jours de 08h00 à 16h30

**Lieu des cours** Centre professionnel cantonal à Fribourg

<b>Programme 2023/2024</b>	Z1	<b>Electricité / Electronique</b> examen à Berne : automne 2024	120 heures
	Z2	<b>Confort et sécurité</b> examen à Berne : printemps 2024	90 heures
<b>Programme 2024/2025</b>	Z4	<b>Clientèles + Entraînement alternatifs</b> examen à Berne : printemps 2025	60 heures
	Z3	<b>Système d'assistance</b> examen à Berne : automne 2025	60 heures
	P1	<b>Châssis véhicules légers</b> examen final à Berne en 2026	60 heures
<b>Programme 2025/2026</b>	P2	<b>Gestion moteur véhicules légers</b> examen final à Berne en 2026	120 heures
	P3	<b>Transmission véhicules légers</b> examen final à Berne en 2026	70 heures

**Remarque** Pour option véhicules utilitaires  
 N1 – N2 – N3 à Thoune  
Pour option coordinateur d'atelier  
 Romandie formation à Lausanne

**Finance** Module Z1 : CHF 2500.-      Module Z2 : CHF 1900.-  
 Module Z3 : CHF 1300.-      Module Z4 : CHF 1300.-  
 Module P1 : CHF 1300.-      Module P2 : CHF 2500.-  
 Module P3 : CHF 1500.-

Les prix sont calculés pour un effectif entre 12 et 24 participants (payable avant les cours) Si l'effectif des participants tombe en dessous de 12 personnes, durant le cycle de formation, l'UPSA-FR s'engage à poursuivre la formation mais le prix de base des cours sera majoré de CHF 500.- par année de formation.

Débours :

**Dès la 1<sup>ère</sup> séance de chaque année, aucun remboursement n'est accordé au participant qui met fin à ses cours sans motif valable. Il est tenu de s'acquitter du montant total de la facture annuelle.**

**Renseignements** Si la décision de mettre fin aux cours intervient moins de 15 jours ouvrables avant le début des cours, le participant devra verser un montant de Fr. 100.00, frais administratifs occasionnés par l'ouverture de son dossier.

**Inscription** Responsables de l'organisation :  
 Christian Gapany : tél. 026 305 25 12 ou 079 646 17 47  
 e-mail [gapany.christian@websud.ch](mailto:gapany.christian@websud.ch) ou [christian.gapany@eduf.fr](mailto:christian.gapany@eduf.fr)

Formulaire disponible au secrétariat, tél. 026 350 33 21

